

# ARCHIVES DEPARTEMENTALES D'INDRE-ET-LOIRE

## FONDS DE L'HOPITAL DE TOURS

### Présentation du contenu

Pour la partie antérieure à 1790, le fonds réunit les archives des trois principaux hôpitaux de Tours sous l'Ancien-Régime : l'Hôpital général de La Charité, l'Hôtel-Dieu et l'Hôpital de La Madeleine.

La série B du fonds H dépôt 4 comprend un certain nombre de dossiers relatifs aux titres de propriété répartis entre l'Hôpital général de La Charité et l'Hôtel-Dieu. Plusieurs pièces sont très anciennes. Il faut noter que certains biens des deux hôpitaux sont vendus par le gouvernement et que, par conséquent, les documents s'y rapportant ne sont plus dans le fonds. En échange de ces ventes, d'autres biens leur ont été assignés. De plus, certains titres de propriété de l'Hôpital général de La Charité, classés au XIX<sup>e</sup> siècle, sont consultables en série H<sup>1</sup> (archives du clergé régulier) aux Archives départementales d'Indre-et-Loire.

Concernant l'administration des établissements, il manque les registres de délibérations des huit premières années, et ceux portant sur les années 1680-1681, 1686-1688 et 1758-1759 de l'Hôpital général de La Charité. Pour l'Hôtel-Dieu, il manque les registres de délibérations du XVI<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Les comptes des receveurs de l'Hôpital général de La Charité et de l'Hôtel-Dieu sont lacunaires. Une partie des comptes de l'Hôtel-Dieu est conservée aux Archives municipales de Tours, dans la sous-série GG<sup>1</sup>.

Les informations relatives aux archives de La Madeleine sont contenues dans le fonds de l'Hôtel-Dieu de sa réunion en 1533 jusqu'à son autonomie en 1753. C'est seulement à compter de cette date que l'on trouve des archives propres à cet établissement.

Pour la partie postérieure à 1790, le fonds réunit les archives de trois établissements à Tours : le Centre hospitalier régional universitaire de Tours, l'asile Gatien de Clocheville et le centre de convalescence Tonnellé.

Les dossiers du personnel contenus dans la série K comprennent les dossiers du personnel médical et administratif. On note l'absence des dossiers des religieuses, mais les dossiers des aumôniers sont bien présents. Les dossiers du personnel féminin, sont tantôt classés par nom de jeune fille, tantôt par nom d'épouse.

La série L du fonds H dépôt 4 comprend l'ensemble des registres de délibérations du Centre hospitalier régional universitaire de Tours jusqu'en 1963. Les entrées des pensionnaires sont mentionnées, ce qui permet de combler, en partie, l'absence des registres d'entrée et de sortie pour le XIX<sup>e</sup> siècle. Les registres de délibérations relatifs à la maison de convalescence Tonnellé sont manquants.

Pour la série M, quelques pièces de comptabilité ont été conservées. Les pièces comptables et les livrets concernant les rentes, fermages, loyers et pensions complètent la série N relative aux propriétés de l'hôpital. Les documents ayant trait aux pensionnaires pallient, là encore, l'absence des registres d'entrée et de sortie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour les documents relatifs à la population, il convient de distinguer les registres matricules des répertoires alphabétiques et des registres de la loi. Les registres matricules indiquent le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance, la profession, l'état civil, le service où les patients sont placés, la nature de la maladie, les dates d'entrée et

---

1. Voir les sources complémentaires.

de sortie de l'établissement, le domicile et les conditions d'admission ; les répertoires alphabétiques mentionnent le nom, le prénom et les dates d'entrée et de sortie de l'établissement. Quant aux registres de la loi en psychiatrie, conformément à l'article 12 de la loi du 30 juin 1838, ils recensent le nom, le prénom, la profession, l'âge, le domicile, l'état civil, la date de placement, les copies de l'ordre d'admission et de l'arrêté de sortie délivrés par le Préfet, les copies des certificats médicaux. Les registres des naissances et des décès sont conservés au Service central d'archives du Centre hospitalier régional universitaire de Tours.

La série N du fonds H dépôt 4 comprend un certain nombre de dossiers relatifs aux dons, donations et legs faits à l'hospice ainsi qu'aux rentes perçues par celui-ci. On note, par exemple, les documents concernant l'affectation des rentes et des biens nationaux à l'hospice qui permettent de faire un état des propriétés de celui-ci pour le XIX<sup>e</sup> siècle. En outre, les dossiers sur les terrains appartenant à l'hôpital et les établissements annexes de celui-ci nous donnent une idée de l'ampleur de cette institution.

Cependant, malgré la richesse de ce bel ensemble, on peut observer de nombreuses lacunes, comme dans la série F dans laquelle les documents sur les dénombrements de La Madeleine ont disparus. Eugène Giraudet déplore la perte de la plus grande partie du chartrier de l'Hôtel-Dieu, dispersé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle « par les soins intéressés d'une administration hospitalière trop soucieuse du présent pour s'inquiéter du passé »<sup>2</sup>. Pour la période postérieure à 1790, au regard des inventaires des archives du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, la plupart des documents ne nous sont pas parvenus ; comme les pièces de l'économat et du receveur ou encore les registres d'entrée des malades du XIX<sup>e</sup> siècle. L'une des raisons pouvant être évoquée, est, qu'en 1942, l'administration hospitalière a « envoyé au pilon des vieux papiers pour obtenir en compensation des bons de déblocage pour fournitures d'imprimés »<sup>3</sup>. Marie-Claire Lefebvre mentionne dans mémoire de maîtrise que « les archives médicales du XIX<sup>e</sup> siècle sont actuellement introuvables. Lorsqu'en 1943 l'armée allemande réquisitionna le quartier des aliénés, elle évacua les malades et fit disparaître les archives ». Enfin, il convient de s'interroger sur l'absence totale de documents relatifs à la cour des militaires de l'hôpital Bretonneau.

Un certain nombre d'études ont déjà été menées sur les différents établissements hospitaliers de Tours. Néanmoins, il faut mettre en exergue l'importance des registres de délibérations et des titres de propriétés de l'Hôpital général de La Charité. Une étude plus précise de l'Hôpital de La Madeleine peut être menée grâce aux informations contenues dans les registres de délibérations et dans les comptes des receveurs de l'Hôtel-Dieu. La partie postérieure à 1790 présente un grand intérêt de travail car elle a été, jusqu'à ce jour, très peu exploitée. Les sources complémentaires permettront de combler les lacunes de ce fonds, notamment la série X.

Le fonds de la clinique psychiatrique universitaire (CPU) est composé de dossiers de patients hommes, et plus exactement de dossiers médicaux des services psychiatriques tourangeaux dont la durée de conservation réglementaire est dépassée. Cette conservation intervient donc à titre historique : par sa continuité et par la nature des dossiers qu'il contient, ce fonds propose de nouvelles sources pour l'histoire de la médecine et plus spécifiquement de la psychiatrie en Touraine.

Celui de la pouponnière de Beau-Site comprend les dossiers médicaux des enfants, classés par date d'entrée et par ordre alphabétique de 1954 à 1978.

---

2. PATUREAU (N.), *L'Hôpital ... op.cit.*, p. 4. Elle cite Eugène GIRAUDET.

3. Se référer à la lettre du directeur adjoint au professeur ARON du 24 février 1961 classée H dépôt 4 (U 1).